



A.O.C.C.

CONTRAT de VENTE



Réveillon AOCC de la St Sylvestre 2023
SORTIE OUVERTE A TOUS LES ADHERENTS DE LA FFAACC

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfants (*moins de 12 ans*) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Immatriation du camping-car :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriation Voyages de la FFAACC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation par adulte	15.00€		
Repas et animation Réveillon 31/12/2023	99.00€		
Repas buffet du 01/01/2024 midi	16.00€		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le : 10/12/2023
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
AOCC
Nb de CC mini : 30
Nb de CC maxi : 75

Inscription et renseignement :
M. ou Mme. PELTIER Philippe et Marylène
6 Résidence du Pré de la Porte
35240 RETIERS
Portable : 06 89 61 24 27
e-mail : philippe.peltier35@orange.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.
Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON OUI LESQUELLES :
Madame : NON OUI LESQUELLES :
Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Le.....
À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFAACC moyennant un préavis de 15 jours et sous réserve du paiement de 15 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, indiquées dans la revue de la FFAACC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFAACC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Rennes Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFAACC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

.....
Le.....
À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire
(Retourner un double au participant)